

L'évolution du marqueur de reformulation *bref / brief* du XIV^e au XVI^e siècle

M^a Jesús Saló Galán

Universidad Complutense de Madrid

mje.salo@gmail.com

Resumen

Presentamos a continuación un estudio semántico y pragmático de la evolución del marcador *bref* desde el siglo XIV al siglo XVI. Una de sus funciones fundamentales, durante estos siglos, es la de manifestar la intención del locutor: retomar un fragmento discursivo anterior para reducirlo. Los otros valores pragmáticos de este conector, como adjetivo o adverbio, asociados al tiempo o a la duración, van desapareciendo poco a poco durante el siglo XV. A finales del siglo XVI *bref* es únicamente un marcador discursivo.

Palabras clave: *bref*; marcador discursivo; recapitulación; reformulación; francés medio.

Abstract

The aim of this paper is to present the results of a semantic and pragmatic analysis carried out on the evolution of the discourse marker *bref* from the 14th to the 16th centuries. One of its main functions during these centuries is to demonstrate the intention of the speaker: to retake a previous discursive fragment so as to synthesise it. The other pragmatic values of this connector, either as an adjective or as an adverb, associated with time or duration, progressively disappear during the 15th century. At the end of the 16th century *bref* is merely a discourse marker.

Key words: *bref*; discourse marker; recapitulation; reformulation; middle french.

0. Introduction

Nous nous proposons de donner ici une description sémantique et pragmatique du marqueur de reformulation *bref / brief* en moyen français (XIV^e et XV^e siècles) et en français préclassique (XVI^e siècle)¹.

* Artículo recibido el 13/07/2012, evaluado el 28/10/2012, aceptado el 15/01/2013.

¹Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2010-15158/FILOL du Ministère espagnol pour la Science e l'Innovation, dirigé par la professeur Amalia Rodríguez Somolinos.

Il n'y a aucune étude là-dessus à ce jour pour la période qui nous occupe, alors que les études faites sur *bref* pour le français moderne sont nombreuses, voir entre autres Schnedecker (1991, 1992), Bastian (2003), Steuckardt (2003, 2005).

En ancien français les valeurs de *brief* sont essentiellement temporelles, c'est la raison pour laquelle nous abordons l'étude de *bref* / *brief* à partir du XIV^e siècle. En fait l'évolution vers une valeur de reformulation commence au XV^e siècle.

Le dictionnaire de Godefroy (2002), portant comme on sait sur l'ancien et le moyen français, donne *brief* a) comme adjectif avec le sens de «court, de courte durée», b) comme adverbe: *brief, en brief, a brief, a brief parler*.

Le *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch (2002) donne les valeurs suivantes: a) *brief* adjectif: *dedens briè tans*, b) locution adverbiale: *de brief, en brief, a briès mos, par parole brieve*.

Brief fait partie en ancien français d'une série d'expressions et locutions adverbiales qui présentent toujours une valeur temporelle. C'est ainsi que le *Corpus de la littérature médiévale* (2001) donne pour l'ancien français: *a brief moz, en brief tans, a brief jor, a brief tans*. Dans ces emplois *brief* a toujours une valeur temporelle. Ses fonctions discursives sont assez limitées. Il faut attendre le XIV^e siècle pour trouver *brief* comme adverbe d'énonciation.

Notre étude portera plus spécialement sur le XV^e siècle, moment où les emplois modernes de *bref* s'installent dans la langue et deviennent particulièrement fréquents. Nous étudierons sa valeur comme marqueur de récapitulation et de clôture. Nous aborderons aussi d'autres locutions formées à partir de celui-ci dont le fonctionnement est similaire: *brief et court, à brief parler, à brief dire, à / en brief compter, à brief langage, à vous dire brief et court, pour parler court et brief, épilquant en brief, en / à bref dire, à bref vous dire*.

Notre travail s'inscrit dans le cadre théorique que fournissent les études de Schnedecker (1991, 1992), Rossari (1994) et Steuckardt (2003, 2005), entre autres, sur l'articulation du discours et les marqueurs de glose.

D'après la classification de Hossbach (1998) citée par Bastian (2005: 170), *bref* est pour Adam et Revaz (1989) un indicateur de clôture ; pour Rossari (1994) un connecteur reformulatif-récapitulatif ; pour Roulet (1987b) un connecteur interactif réévaluatif et pour Schnedecker (1992) un marqueur récapitulatif. Il y a donc trois notions à retenir: reformulation, récapitulation et clôture.

Notre corpus provient de textes interrogés sur la base de données *Frantext, la Base des Lexiques du Moyen Français et la Base Textuelle du Moyen Français*.

1. Valeurs sémantiques de *bref*

1.1 Adjectif

Nous voudrions analyser ici les différentes entrées que donnent pour *brief* et pour *bref* les plus anciens dictionnaires de français.

Le premier dictionnaire de langue française mettant en contraste le français et le latin est le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne (1549). Une réédition améliorée de ce dictionnaire sera faite par Jean Nicot (1606), publiée sous le titre de *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*. Dans ces deux dictionnaires il y a une entrée de *brief* ou *bref* comme adjectif: *qui est bref en quelque chose, ou en briefs mots*.

Le *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* donne une entrée pour *brief*/*bref* comme adjectif :

1.1. a) Dans le domaine du temps : associé aux mots *temps, saison, heure, jour(s), termine* :

Qui de grant meschance fu signe,
Et mal leur vint en *brief termine* (Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de fortune*, 1400).

Et bastirent ou lieu et pays desert pluseurs fors, villes et habitations firent, et fu le pays en assez *brief temps* assez peuplez (Arras, *Mélusine*, 1392, 1393).

Sous peu [...] li contes voloit sus *brief terme* retourner en Bretagne dont il se nonmoit dus (Froissart, *Chroniques*, 1400).

Le moment ou le fait peut se rapporter à un repère proche :

Dans le futur par rapport au présent ou au passé :

Par quoy en bien *briefve* saison il recouvra et remist en son obeyssance toute la duchie de Normandie (Bueil, *Le jouvencel*, 1461-1466).

Au XVI^e siècle l'adjectif *bref* à valeur temporelle est de moins en moins fréquent.

1.1. b) Dans le déroulement du discours associé aux expressions *briève parole / conte / sermon, briefve substance, briefves questions / parties, en / sous brefs termes* : avec le sens de « qui occupe peu de temps et comporte peu de mots » :

[...] et après disoit une *briève parole* (Oresme, *Le livre de ethiques d'Aristote*, 1370).

Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) a aussi une entrée pour *bref* à valeur d'adjectif: *court, de peu de durée, de peu d'estenduë*.

1. 2. Adverbe temporel

Dans le *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* *bref* / *brief* et les locutions temporelles *de brief* et *en brief* avec le sens de « brièvement », « tôt », « en une courte durée » et « en peu de temps » sont des adverbes de constituant qui déterminent un verbe. Elles situent le discours par rapport à un repère :

1. 2. a) Dans le futur « peu de temps après » :

Et que *brief* m'en delivreroit (Machaut, *Le jugement dou Roy de Navarre contre le jugement dou Roy de Behaingne*, 1349).
Si *en brief* je n'ay l'exigence (La Vigne, *Le mystère de Saint Martin*, 1490).

1. 2. b) Dans le passé « il y a peu » :

On environ minuyt nouvelles eut
Que *brief* le duc de Calabre inhumain
Si s'en estoit fouÿ de Saint Germain (La Vigne, *Le voyage de Naples*, 1495).

Ces locutions temporelles *en brief / de brief*, si fréquentes pendant le XIV^e et XV^e siècles, deviennent peu à peu des locutions désuètes. Nous avons noté 24 occurrences de *en bref* dans notre corpus du XVI^e siècle. Quant à *de bref* on peut dire qu'elle est presque inexistante au XVI^e siècle; il y a seulement 8 occurrences dans notre corpus.

1.3. Adverbe de constituant (ou locution adverbiale)

Il porte sur le verbe du dire avec le sens de «en résumé», « en peu de mots », « de manière concise ».

Ces marqueurs de reformulation ont souvent un caractère métalinguistique dérivé de la présence des verbes comme *dire*, *compter*, *parler*, *épiloguer* que nous trouvons régulièrement aux XIV^e et XV^e siècles dans des locutions telles que : *à brief dire* ou *à brief parler* dont le sens global est déductible de celui de la somme des sens de ses éléments composants (*dire*, *parler* + *brief*). Cette structure donne les instructions métalinguistiques apportées par «dire» «montrer par la parole» associées à « bref », « en peu de mots ».

Ces adverbes, déjà employés en ancien français, sont très fréquents en moyen français, mais à mesure que le XV^e siècle avance, c'est l'adverbe d'énonciation qui prend le dessus et au XVI^e siècle c'est presque la seule valeur que nous trouvons dans la langue :

Or te vueil *dire brief et court*
De quoy il servent a ma court. (Machaut, *Le dit dou vergier*, 1340).

La dernière occurrence que nous avons trouvée date de 1579:

Le suc de nos melliflus propos est *à brief dire* ce que
chante l'Ecclesiaste: Cum sancto sanctus eris, et cum
perverso perverteris. (Lavery, *Le laquais*, 1579).

1.4. Adverbe d'énonciation

Bref amorce son emploi comme adverbe d'énonciation au XIV^e siècle, cette valeur n'existe pas en ancien français. Pendant le XV^e siècle cet emploi devient plus

fréquent et comme nous venons de signaler, au XVI^e siècle il est définitivement installé dans la langue.

Comme adverbe d'énonciation il porte sur le plan de l'activité énonciative, il fait allusion au dire.

Les critères appliqués aux adverbes d'énonciation confirment cette classification (Anscombe, 2009: 40-41) :

[1]

Brief, elle fist son message tres bien

Et sans reproche. (Machaut, *La fontaine amoureuse*, 361).

Ils n'admettent pas :

a) la mise en relief :

*C'est *brief* qu'elle fist son message tres bien.

b) l'enchâssement :

*Il dit que *brief* elle fist son message tres bien.

c) le déplacement :

*elle fist son message tres bien, *brief*.

*elle fist, *brief*, son message tres bien.

Bref porte sur la manière formelle dont le locuteur présente son acte d'énonciation : il parlera brièvement.

2. Structure des énoncés E1 *marqueur* e2

Voyons les contraintes qui pèsent sur les énoncés situés de part et d'autre des marqueurs étudiés.

– E1. Comme pour n'importe quelle reformulation, la présence d'un fragment discursif antérieur au marqueur est indispensable, étant donné son caractère rétroactif. E1 va être nécessairement plus long que e2 au moins en ce qui concerne le nombre de constituants (propositions ou actes illocutoires) à cause de sa volonté résumante :

[2]

Qu'est ce d'estre dampnee ? c'est estre privee a tousjours sans fin de la vision de Dieu, en tenebres espouentables en la compagnie des horribles deables, [...] maudisant Dieu, leurs parens et eulx meismes en tourment inextimable en feu ardent, et a brief dire, comme dit Job, en pueur merveilleuse et en perpetuelle horeur (Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus*, 1405).

Voici en [2] le premier fragment : *c'est estre privee a tousjours sans fin de la vision de Dieu, en tenebres espouentables en la compagnie des horribles deables, maudisant Dieu, leurs parens et eulx meismes en tourment inextimable en feu ardent.*

E1 comprend un nombre de constituants supérieur à e2. *A brief dire* propose directement une révision concernant l'interprétation de *estre dampnee*, mais cette réévaluation en e2 comme *pueur merveilleuse* ne peut pas être comprise si ce n'est à travers l'interprétation de Job.

Avec *et a brief dire* le locuteur fait semblant de continuer son énumération, mais avec *brief* il coupe court son discours et dirige son mouvement discursif vers sa conclusion: *et a brief dire, en pueur merveilleuse et en perpetuelle horeur*.

En [2] on repère facilement E1 parce qu'il est en relation de contiguïté avec e2 et aussi parce qu'il présente des séquences textuelles homogènes introduites par la préposition *en*.

– e2. L'énoncé situé à droite du marqueur relève de la continuité thématique de E1 et doit être plus court que l'antérieur.

En [2] on peut reconnaître plus facilement le fragment discursif repris en e2 parce qu'on trouve en E1 une séquence nominale telle que *en + nom (+ adjectif)* : (*en tenebres espouventables, en la compagnie des horribles deables, en tourment inextimable, en feu ardent*) et l'expression initiant e2, comme on vient de signaler, réitère la préposition *en*, ce qui va être utile pour définir les différents segments associés à l'énoncé de reprise.

3. Aperçu syntaxique

3. 1. Position intraphrastique

Bref réunit sous la formule E1 *bref / brief / a brief dire* e2, deux énoncés dont le second a une valeur pragmatique conclusive ou de récapitulation :

[3]

[...] bailla ce qu'elle avoit d'argent, ses verges, ses tixus, aucunes bourses estoffées bien richement, ung grand tas de couvrechefs bien fins, pluseurs pennes entieres et de tresbonne valeur; *bref*, tout ce qu'elle avoit (Monseigneur de la Roche, *Les cent nouvelles nouvelles*, 1456).

Tout ce en [3] est un référent démonstratif qui trouve dans le contexte linguistique son antécédent, le supplément d'information et qui renforce la dépendance contextuelle entre les constituants de E1 et de e2 : *argent, verges, tixus*, etc., est réduit à *tout ce qu'elle avoit*.

Bref en position intraphrastique occupe sur le plan syntaxique la même position que *et*, marqueur de fin d'énumération mais, à la différence de celui-ci, *bref* a un statut métadiscursif qui n'est pas présent dans la conjonction et qui sert à rompre la linéarité textuelle.

On trouve encore au XVI^e et au XVII^e siècles *et + brief* ou *brief + et*, mais ce sont des formules résiduelles qui disparaîtront à la fin du XVII^e siècle :

[4]

Comme il entroit dedans, il vit devant luy ung grand monstre, horrible et terrible, ayant grandes et longues cornes, les yeux plus alumez que flambe de fornaise, les braz gros et longs, les griffes agues et trenchans; *et bref* c'estoit ung monstre tres espoventable, et ung dyable, comme je croy (Philippe de Loan, *Les cent nouvelles nouvelles*, 1456).

On dirait en [4] que l'énumération des éléments descriptifs du *grand monstre* faite en E1 va continuer et cela serait bien possible car les segments *tres espoventable*, *et ung dyable* en e2 ne font qu'ajouter de nouveaux éléments à cette description, mais soudain *bref* va changer la perspective amorcée en E1 pour y introduire une réévaluation de ce fragment discursif en e2.

3. 2. Position interphrastique

Bref interphrastique est un opérateur d'initiation rétroactive et se place en position antéposée et généralement après une ponctuation forte. Il joue le rôle d'opérateur d'ouverture :

[5]

Nostre curé donc, [...] tant bien se conduisit avec le bon homme qu'il ne buvoit ne mengoit quelque jour, mesmement quand aultre euvre faisoit, que tousjours ne parlast de son bon curé; chacun jour de la sepmaine le vouloit avoir a disner, ou a souper.

Bref riens n' estoit bien fait a l' ostel du bon homme si le curé n' estoit present (Maistre Jehan Lauvin, *Les cent nouvelles nouvelles*, 1456).

4. Valeurs pragmatiques de bref / brief

4. 1. Opérateur de focalisation

Bref est un marqueur de cohérence discursive. Il ne peut pas être remplacé par un marqueur paraphrastique comme « c'est-à-dire » ni par « je veux dire » qui marqueraient la préférence pour le deuxième terme.

Dans ce travail nous proposons *bref* comme opérateur de focalisation étant donné qu'il assure la cohésion de l'énonciation introduisant (en e2) le terme essentiel qui détermine, non seulement la cohérence interne de la séquence marquée, mais vectorise la progression argumentative du dialogue. Il marque un résultat, une étape, une césure définitive ou transitoire en vue d'un développement ultérieur (intraphrastique) de l'argumentation (Bastian, 2005: 171).

Cet opérateur réunit dans le dernier terme, qui occupe la position finale, plusieurs éléments hétérogènes. Dans ce sens il va remplir les fonctions d'un reformulateur récapitulatif :

Ce qui caractérise *bref*, c'est que les constituants réévalués comme arguments coorientés forment une suite d'éléments qui s'additionnent: ils sont présentés comme complémentaires l'un par rapport à l'autre (ou les uns par rapport aux autres; il peut y en avoir plus de deux) (Roulet 1987a: 156).

Ces unités peuvent appartenir à des groupes lexématiques ou syntagmatiques éloignés et *bref* permet de les relier sous un point de vue unificateur soutenu par un savoir extralinguistique (Steuckardt 2005: 241).

Il permet au locuteur de revenir sur sa première formulation pour en tirer l'essentiel (Rossari 1994: 349-350).

[6]

La guerre avons, mortalité, famine ;
Le froit, le chault, le jour, la nuyct nous mine ;
Quoy que façons, tousjours nostre temps court ;
Pulces, cyrons et tant d'aulture vermine
Nous guerroyent: *bref*, misere domine
Noz meschans corps (Jean Meschinot, *Les lunettes des princes*, 1461).

En [6] il y a en E1 plusieurs constituants coorientés *mortalité, famine, froid, chaud* etc. *Bref* introduit le terme définitif qui marque la progression argumentative du dialogue : *misere domine noz meschans corps*. Le mot misère reprend et reformule l'information apportée par les expressions précédentes, tout en ajoutant un jugement de valeur du locuteur.

[7]

Le duc monta à cheval environ quatre heures après midi, [...] les pompes furent grandes, et la seigneurie richement en point et principalement le duc [...] curieux d'habitz et de parures, [...]. Il avoit dix huict chevaulx d'une parure, harnachez de velours noir tixuz [...]. Ses paiges estoient richement en point, [...]. Le duc de sa personne estoit armé gentement de son corps et richement ès gardes, tant de ses bras [...]; et de ce je parle comme celluy qui estoye lors paige du duc [...] Aussi furent le seigneur de Beaujeu [...] qui alors estoit bien josne [...] Monseigneur Adolf de Cleves qui commençoit à soy façonner [...] *Brief*, le partement de Dijon fut pompeux à merveilles (Olivier de la Marche, *Mémoires*, 1470).

En [7] il y a un groupe conceptuellement composite qui doit être réduit à un terme unique et essentiel en position finale pour marquer la cohésion de l'énonciation. Les constituants sont divers : *les habits du duc, ses chevaulx, ses paiges, sa per-*

sonne qui estoit armé gentement, les seigneurs qui l'accompagnent, (le seigneur de Beaujeu) et (Monseigneur Adolf de Cleves).

Brief introduit en e2 le point clef de la visée du locuteur : *le partement fut pompeulx à merveilles*. La focalisation a un caractère arbitraire. Il marque le résultat d'une étape plus ou moins définitive, selon le contexte, en vue d'un développement ultérieur.

Entre *bref* et *en somme* il peut y avoir une ligne argumentative divergente mais très proche. En [7] avec *brief* le locuteur marque, à travers les éléments qui s'additionnent, le résultat ou focalisation de sa pensée, c'est-à-dire que *le partement fut pompeulx*, tandis qu'avec *en somme* il marquerait le chemin parcouru pour arriver à la conclusion.

La relation établie par *bref* entre les éléments du premier segment discursif et ceux du deuxième peut être de synonymie, comme dans l'exemple ci-dessous :

[8]

CHANTRE.

C'est le tresor de chasteté,
Le sentier de vie heureuse,
Le pourpris de virginité
Tant est sa façon valeureuse.

DOYEN.

C'est une chose merveilleuse
Du grant bien qui en luy habonde
Et de sa vie glorieuse;
Brief, c'est le nompareil du monde. (La Vigne, *Le mystere de Saint Martin*, 1496).

Le locuteur au moyen de *brief* associe les constituants de l'énoncé E1, présentés dans le contexte antérieur, en l'occurrence *le tresor de chasteté, le sentier de vie heureuse et le pourpris de virginité* dans une relation synonymique et les réévalue du point de vue pragmatique comme une réinterprétation synthétisante: *c'est le nompareil du monde*.

4. 2. Marqueur de délimitation

Bref introduit le dernier élément du syntagme et peut jouer sur le plan pragmatique un rôle de marqueur conclusif ou récapitulatif, selon le contexte d'intervention et l'interprétation du lecteur.

Bref contribue à l'argumentation textuelle par délimitation sur l'axe syntaxique et focalisation sur l'axe sémantique :

[9]

Et puis, pour conclusion, il dit et ordonne qu'il faut que vous aiez compaignie charnelle avecques homme ou *bref* aultrement vous estes morte: car a vostre maladie n'a point d'aultre remede (*Les cent nouvelles nouvelles* 1456).

Bref tire en [9] l'information qui lui semble pertinente, d'après l'interprétation particulière du locuteur, en effet : *il faut que vous aiez compagnie charnelle avecques homme* en E1 n'est pas argument suffisant pour la reformulation *aultrement vous estes morte* en e2. La visée du marqueur de délimitation est celle d'introduire au moyen de *bref* le dernier élément du discours.

5. Procès de réduction de l'information

Comment le locuteur peut-il arriver à résumer son propre discours ? Schnedecker (1991: 75-80) propose trois procédés par lesquels les sujets traitent les blocs informatifs et les transforment en énoncés plus globalisants. Par effacement, par construction et par généralisation. Nous ne pouvons exploiter dans notre corpus que les deux derniers.

5. 1. Par construction

Méthode qui va substituer à un ensemble de propositions de départ, une nouvelle proposition qui assure toutes les conséquences et composantes de la première :

[10]
 Mais homme et femme en tout leur age
 Sont privez de cest avantage,
 Car leur nature est si passible,
 Si altérable et corruptible,
 Qu' ilz ne pevent nulle saison,
 En champs, n' en boiz, ne en maison,
 Estre ne vivre bonnement
 Sans avoir robe ou vestement,
 Se leur nature n' est trop fine
 Ou qu' ilz aient grace divine,
 Et, à *brief* parler, toutes bestes,
 Maiz que guaires soient parfaites,
 Nous sourmontent en quelque chose (La Haye, *Poeme sur la grande peste de 1348*, 1426).

Dans ce discours il y a une série de constituants chargés de mettre en valeur les qualités des bêtes par opposition à celles des enfants et des hommes. Ces arguments pourraient être résumés sous l'épigraphe *toutes bestes, nous sourmontent en quelque chose*, proposition qui s'avère justifiée à travers les composantes du premier énoncé.

5. 2. Par généralisation

On reprend plusieurs termes sous la forme d'un synonyme. Cette opération est décrite par Steuckardt (2005: 176) comme opérateur de focalisation à valeur synthétisante ; vu en [8].

En [4] *ung grand monstre, horrible et terrible, ayant grandes et longues cornes, [...], les braz gros et longs, les griffes agues et trenchans; et bref c'estoit ung monstre.*

Ung monstre est le synonyme des termes précédents et ne fait que synthétiser et confirmer, pour conclure, ce qui était déjà proposé au commencement du discours *ung grand monstre*.

6. Conclusion

L'activité fondamentale de ce marqueur (dans toutes les différences formelles dont nous avons déjà parlé) est de manifester la visée discursive du locuteur. Cette visée est dérivée de la capacité sémantique du lexème, qui montre l'intention du locuteur de résumer un fragment discursif antérieur et de le reprendre pour le réduire.

Cela va marquer son devenir à travers les trois siècles envisagés. Peu à peu les autres valeurs prédominantes en ancien français, comme adjectif ou adverbe à valeur temporelle, vont disparaître en faveur de sa valeur définitive comme marqueur conclusif à partir du XVI^e siècle.

On a attribué à *bref* d'une part une valeur de focalisation comme reformulateur récapitulatif, ce qui sert à déterminer la cohérence interne de la séquence marquée et oriente la progression argumentative du discours. D'autre part il a une valeur de délimitation, qui introduit le dernier élément du discours. Sur le plan pragmatique il prend le rôle de marqueur conclusif ou résumant; pour cela, il doit mettre en œuvre des opérations de réduction et d'effacement pour parvenir à son but.

La valeur résomptive de *bref* lui permet de marquer axiologiquement un énoncé, ce qui renforce son orientation argumentative.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, Jean-Michel et Françoise REVAZ (1989): «Aspects de la restructuration du texte descriptif: les marqueurs d'énumération et de reformulation». *Langue Française*, 81, 59-98.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude *et al.* (2009): «Apparences, indices et attitude énonciative: le cas de *apparemment*». *Langue française*, 161, 39-58.
- BASTIAN, Sabine et Françoise HAMMER (2005): «*Bref* et *en somme* marqueurs de glose». *Le mot et sa glose*. Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XV^e siècle*. Paris, Champion électronique, 2001.

- Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*. Version 2012 (DMF 2012). ATILF-CNRS et Université de Lorraine. Disponible sur: <http://www.atilf.fr/dmf>.
- Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles*. Paris, Champion électronique, 1998. CD-ROM, version 1.0, contenant:
- Robert Estienne (1549): *Dictionnaire françois-latin*. Paris.
- Jean Nicot (1606): *Thresor de la langue françoise*. Paris.
- Randle Cotgrave (1611): *A dictionarie of the French and English tongues*. Londres.
- Gilles Ménage (1650): *Les origines de la langue françoise*. Paris.
- Pierre Richelet (1680): *Dictionnaire françois*. Genève.
- Antoine Furetière (1687): *Essais d'un dictionnaire universel*. Amsterdam.
- Antoine Furetière (1690): *Dictionnaire universel*. La Haye et Rotterdam.
- Gilles Ménage (1694): *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris.
- Dictionnaire de l'Académie française* (1694). Paris.
- Thomas Corneille (1694): *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*. Paris.
- GODEFROY, Frédéric (2002): *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*. Paris, Champion électronique [1^a ed. 1880-1895].
- Grand atelier historique de la langue française sur cédérom*. Marsanne, Redon, 1998.
- Dictionnaires consultés :
- La Curne de Saint-Palaye (1876): *Dictionnaire historique*. Édition Favre.
- Furetière (1690): *Dictionnaire*. Rotterdam, édition Leers.
- Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1762, 4^e édition.
- Dictionnaire Le Littré*, édition de 1872 et du supplément de 1876.
- Antoine Oudin (1640): *Curiosités françaises*.
- Voltaire. *Dictionnaire philosophique*. Édition de Kehl, 1765, et compléments.
- F. Guizot (1822): *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*.
- HOSSBACH, Stefanie (1998): *Reformulative Indikatoren im Französischen und verwandte pragmatische Indikatoren, ein kommentiertes bibliographisches Wörterbuch*. Berlin, FU-Berlin.
- HUGUET, Edmond (1925-1967): *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*. Paris, Champion électronique.
- ROSSARI, Corinne (1994): *Les opérations de reformulation*. Frankfurt am Main, Peter Lang.
- ROULET, Eddy (1987a): «Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporains». *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 41, 177-184.
- ROULET, Eddy (1987b): «Complétude interactive et connecteurs reformulatifs». *Cahiers de linguistique française*. Université de Genève, 8, 111-139.

- SCHNEDECKER, Catherine (1991): «Bref, un marqueur d'opération résumante ?», in M. Charolles et A. Petitjean (éds.), *Le résumé de texte*. Paris, Klincksieck, 28-48.
- SCHNEDECKER, Catherine (1992): «La gestion des marqueurs récapitulatifs : l'exemple de BREF», in M. Charolles et A. Petitjean (éds.). *L'Activité résumante*. Université de Metz, Didactique de textes, 63-103.
- STEUCKARDT, Agnès et Aïno NIKLAS-SALMINEN (2003): *Le mot et sa glose*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- STEUCKARDT, Agnès et Aïno NIKLAS-SALMINEN (2005): *Les marqueurs de glose*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- TOBLER, Adolf et Erhard LOMMATZSCH (1915): *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin et Wiesbaden, Franz Steiner.
- TOBLER, Adolf et Erhard LOMMATZSCH (2002): *Altfranzösisches Wörterbuch*. Édition électronique conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein. Stuttgart, Franz Steiner.